



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 30 juillet 2023	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Nuageux (Temp. : 24 °C)	Vent	16 km/h Nord	
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	11	Courses de qualification	2 SC	Inscriptions totales 74/77
Total des paris mutuels	\$318,270			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Un retrait hâtif a été opéré par les juges (transportation) du cheval, "POWERCHICK", de la Course 6.
- Nous avons rappelé à plusieurs participants leurs obligations relatives aux sanctions pécuniaires en suspens.

Courses :

- Philip Reid et Pascal Berube ont été autorisés chacun à se retirer de sa course respective.
- Robert Shepherd a été autorisé à se retirer de deux courses.

1. Examen de la performance du #1, "LIGHT THE TORCH", (Jacques Beaudoin), après le départ.
Le #1 a heurté plusieurs pylônes.
Aucune infraction aux règles de la rampe intérieure n'a été commise.
Le chronomètre n'a pas fonctionné pour la Course 1.
Les fractions de la course sont : 28³ 58 127² 157².
Rien d'autre à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Nous avons discuté avec le conducteur du #6, "SPRINGBRIDGE JIM", (Andrew Moore), au sujet du passage de travers trop brusquement après le départ.
Rien d'autre à signaler.
4. Examen du départ au sujet d'un possible bris d'équipement (fer) survenu avant le départ au #3, "HOWMAC VICTOR", (Marie-Claude Auger).
Aucun bris d'équipement n'était visible pour le #3 avant le départ.
Le #3 a terminé la course avec de l'équipement brisé.
Rien d'autre à signaler.
5. Examen de la performance du #7, "ROSE RUN RUDI", (Ryan Guy), arrivé en 5^e position, au sujet d'une possible sortie dans le dernier virage.
Le #7 a heurté un pylône et s'est rendu à l'intérieur d'un autre, ce qui ne constitue pas une infraction aux règles de la rampe intérieure.
6. Le conducteur du #7, "KEYSTONE DORAL", (Jacques Beaudoin), sera présent pour l'examen de sa stimulation dans le dernier droit.
7. Rien à signaler.
8. Examen du bris d'allure du #2, "NELSONEDDY HANOVER", (Robert Shepherd), survenu avant le poteau de ½ mille.
Lors du bris d'allure, le #2 a provoqué une obstruction au #4, "OFFICE JONES", (Marie-Claude Auger).
Aucun placement n'a été requis puisque le #2 a terminé la course en 7^e position (la dernière).
Le #2 se qualifie pour les bris d'allure dans deux courses consécutives sur une piste rapide.

L'entraîneur en a été averti.
Rien d'autre à signaler.

9. Rien à signaler.

10. Examen du départ du #5, "THRILLING TIMES", (Pascal Berube), au sujet d'un possible bris d'équipement survenu avant le départ.

Le #5 a subi un bris d'équipement (support d'entrave) après le départ, a fait une sortie avant le poteau de ¼ de mille sans terminer la course.

Le #2, "NOSPORTSPUNINTENDED", (Stephane Pouliot), a subi un bris d'équipement (protège genoux), après le départ et a remporté la course, avec de l'équipement brisé. Rien d'autre à signaler.

11. Le #6, "RED CAPE PARTY", a été retiré à la dernière heure (transportation) par les juges.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 105.

Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

Course 8

Le #5, "SHADOW MARGEAUX" (1), pour \$ 10,500, par John Hopkins, (Mandy Archer entraîneur).

Course 11

Le #7, "TAHUYA BREW" (1), pour \$ 8,500, par Limco inc. (Victor Puddy entraîneur).